

DEPARTEMENT DU NORD
Arrondissement de Valenciennes



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2024
CONVOCAISON EN DATE DU 4 DÉCEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION N° 13/06/2024

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Nombre de votants : 27

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. BENAMARA Ali donne pouvoir à Mme RISBOURG Dominique, Mme TRIoux Annick donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno, M. LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, Mme SCHUTT Sylvie donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme GALAND Mélanie donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : Mme PLAYE Maryse

Membres absents : M. PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme STIEVENARD Karine

OBJET : Modification de la carte scolaire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les articles L.212-7 et L.131-5 du Code de l'Education,

Vu la délibération n°04/08/2010 du 14 décembre 2010 portant fixation de la carte scolaire,

Les périmètres scolaires définis encouragent la proximité entre lieu de résidence et école d'affectation tout en veillant à l'équilibre des effectifs au regard des capacités d'accueil des établissements scolaires,

Considérant les projets de constructions de lotissements sur le territoire communal,

Vu les propositions formulées par la Commission Enseignement lors de sa réunion du 3 octobre 2024, à savoir :

- Intégrer au centre-ville toute la rue Jean Jaurès, la rue Gustave Delory ainsi que la partie de la rue Ledru Rollin jusqu'à l'entrée de la résidence du clos du Terril, elle-même sectorisée en centre-ville ;
- Intégrer au secteur Roger Salengro la partie de la rue Victor Hugo jusqu'à l'angle de la rue Camille Desmoulins et y intégrer la cité Iera.

Considérant que ces propositions ont été soumises à l'attention de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale et n'ont pas soulevé d'observations,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE d'adopter la nouvelle carte scolaire telle que proposée en annexe.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali (pouvoir remis à Mme RISBOURG Dominique), TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED Olivier), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile, ADIMI Karim, GALAND Mélanie (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Bruno SALIGOT



La Secrétaire de séance,

Stievenard

Karine STIEVENARD.

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 17/12/2024

N° du bordereau d'acquiescement de transaction : 059-215902057-20241210-13_06_2024-DE

Date d'affichage : 20/12/2024

Le Maire,

Bruno SALIGOT.

